

PROCES-VERBAL DU CONSEIL
Séance du 30 septembre 2021

Etaient présents :

Collège A :

- Mme Jeanna BULDYREVA
- M. Vincent FLECKINGER
- M. Michael GUITTAUT (procurations de Mme Martine BUATIER et de Mme Annick FRAICHARD)

Collège B :

- Mme Laurence ALAOUI-SOSSE
- M. Franck BERGER (procuration de Mme Thérèse LEBLOIS)
- M. Julien BERNARD (procuration de M. Fabrice BOUQUET)
- M. Frédéric DADEAU
- M. Stefan NEUWIRTH
- Mme Pascale RUFFALDI (procuration de Mme Hélène CELLE-JEANTON)
- M. Réda YAHIAOUI

Collège des BIATSS

- M. Christophe COMBE
- M. Christian ESTAVOYER
- Mme Catherine PELLET (procurations de M. Marc DAZIN et de Mme Cécile MONTIGNY)
- Mme Valérie PEREZ
- Mme Stéphanie PIGUENET

Collège des usagers

- M. Pierre BORDY (procuration de Mme Laura NOWALSKI)
- Mme Marjolène JATTEAU
- Mme Annabelle MARCHAL (procuration de Mme Hafsa DEMNATI)
- M. Florian WIEDENKELLER

Membres de droit

- Mme Cécile BERRIET
- Mme Françoise BICHET
- M. Cédric BURON
- M. Pierre JOUBERT
- M. Matthieu LE BAILLY

Excusés :

- M. Fabrice BOUQUET
- Mme Martine BUATIER
- Mme Hélène CELLE-JEANTON
- Mme Thérèse LEBLOIS
- Mme Annick FRAICHARD
- M. Marc DAZIN
- Mme Cécile MONTIGNY
- Mme Hafsa DEMNATI
- Mme Laura NOWALSKI

La séance a lieu en présentiel

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14 heures 05.

Pierre JOUBERT rappelle l'ordre du jour.

1 – Approbation du procès-verbal du 10 juin 2021

Le procès-verbal de la séance du 10 juin 2021 est approuvé à l'unanimité.

2 – Proposition de nomination d'une personnalité extérieure choisie intuitu personae au conseil

Pierre JOUBERT présente la proposition de nomination issue de la direction de la Citadelle de Besançon de Madame Apolline LEFORT, docteure en géosciences, conservatrice du patrimoine chargée des collections d'histoire naturelle du Muséum d'histoire naturelle de Besançon.

Stephan NEUWIRTH demande quel type de lien existe entre la citadelle, le jardin botanique et l'UFR ST.

Pierre JOUBERT précise que le jardin botanique relève de l'université et de la ville de Besançon avec le futur jardin des sciences. Qu'il est un lieu d'accueil pédagogique plutôt orienté sciences de la vie et de la terre, biodiversité.

Apolline LEFORT travaille à la mise en place d'un nouveau département à la citadelle. Pascale RUFFALDI ajoute que le DSV travaille régulièrement avec eux.

Stéphan NEUWIRTH relève le fait qu'il n'y ait pas de lien institutionnel entre ces établissements.

Florian WIENDENKELLER souhaite une précision sur la nature de l'accueil pédagogique au jardin botanique.

Matthieu LE BAILLY indique qu'il n'y a pas de limite dans le type de public accueilli (écoles, ou autres publics).

Pierre JOUBERT propose que de futurs échanges soient organisés avec le directeur du jardin botanique.

La nomination est approuvée à l'unanimité.

3 – Budget prévisionnel 2022

Pierre JOUBERT remercie Stéphanie FIGUENET et Françoise BICHET pour le travail réalisé.

Quatre grandes catégories composent **les recettes** :

Les dotations :

- La dotation générale de fonctionnement qui inclue notamment la part du chauffage des bâtiments.
- Les cours complémentaires qui n'ont pas évolués depuis plusieurs années.
- La dotation en masse salariale (délégations diverses).
- Les dotations en apprentissage, formation continue qui dépendent des inscriptions administratives à un instant déterminé et dont on peut prévoir un réajustement à postériori.

L'augmentation de la dotation en apprentissage est liée à deux facteurs :

- o Des formations de masters nouvellement ouvertes à l'apprentissage
- o L'Etat qui favorise l'embauche des apprentis dans les entreprises. Il convient de rester prudent sur ce point puisqu'il dépend de la décision du gouvernement. Le service Séfocal a précisé que cette dotation devrait se stabiliser avant d'entamer une légère baisse d'ici quelques années.

La dotation pour la formation continue baisse de près de 50%. Il y a moins de signature de contrat de professionnalisation depuis la hausse de l'apprentissage.

Les subventions : restent stables

Les prestations diverses : restent identiques

Les ressources propres :

- La taxe d'apprentissage baisse fortement. Il est devenu difficile d'avoir une vision précise des sommes à percevoir.

Les recettes accusent une baisse globale de 3 645 €. Ce résultat ne prend pas en compte les 90 000 € de report exceptionnel de taxe d'apprentissage 2020 sur le budget 2021.

Les dépenses :

Le CR financier présente une diminution de 18 % par rapport à 2021. Une partie de ce budget dépend des données réelles comme la taxe d'apprentissage, l'apprentissage et la formation continue.

Le CR 100 diminue très légèrement de – 1500 €. Les deux grandes composantes de ce CR sont les cours complémentaires et les fluides qui représentent 37 % des dépenses. L'augmentation du coût de l'énergie impacte lourdement ces dépenses.

Le CR 200 baisse de 9,4 %. Les dépenses du service général incluent les dépenses de fonctionnement comme les fournitures de matériel, l'affranchissement, les travaux d'entretien, etc.

Les crédits pédagogiques : le montant est constant.

Le choix est fait de maintenir les moyens sur les CR d'enseignement.

Annick FRAICHARD remarque que les crédits pédagogiques sont constants mais que le nombre d'étudiants de SV est en augmentation.

Pierre JOUBERT précise que la DBM modificative à venir prévoit un ajustement des crédits.

Les dépenses de fluides sont relativement constantes. Il est à noter qu'en raison du Covid des retards de facturation sont à prévoir sur 2021. Le chauffage est en forte augmentation du fait de la hausse des abonnements mensuels et du nouveau marché qui induit une hausse pour l'UFR ST.

Cédric BURON précise que les travaux en cours sur le système de chauffage vont entraîner une diminution de ces coûts d'ici 2 ans.

Par ailleurs la convention avec l'ENSMM qui héberge le DMA a été renégociée et permettra à aussi des baisses de coût.

Julien BERNARD demande des précisions à propos de la baisse de la DGF et sur le montant des cours complémentaires au CR100.

Pierre JOUBERT indique que les cours complémentaires sont revenus à un mode relativement normal en 2020/2021 même si une partie a été dispensées en distanciel. Il manque aux chiffres indiqués la compensation entre composantes qui n'est pas connue à ce jour.

Il ajoute que le calcul de la DGF est fait sur une partie fixe comme les surfaces et sur une partie variable qui tient compte du nombre d'étudiants inscrits, du taux d'occupation des salles.

Réda YAHIAOUI demande si le calcul est le même pour toutes les composantes.

Pierre JOUBERT précise que le tableau de calcul de la DGF transmis laisse apparaître le même type de calcul pour toutes les composantes.

Pierre JOUBERT précise que les 46 000 € prévus pour les travaux d'entretien représentent moins d'1 € par m².

Julien BERNARD demande si la hausse de la dotation apprentissage peut avoir un impact à la baisse sur la DGF.

Pierre JOUBERT précise qu'une partie de la DGF prend en compte les fonds propres des composantes.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

4 – Bilan campagne emploi 2022

Campagne BIATSS

Toutes les créations ont été refusées sauf celle relative au poste à temps plein d'animateur en prévention des risques hygiène et sécurité de l'ensemble de l'UFR. La gouvernance de l'université porte une attention particulière à la sécurité.

Les refus au sein des laboratoires sont en cours de discussion à propos de la réaffectation de personnels BIATSS en appui aux unités de recherches.

Pierre JOUBERT précise que le refus notifié sur le poste de responsable de l'équipe d'entretien ne remet pas en cause le support mais que le maintien du poste sera étudié pour la campagne emploi 2023.

Campagne enseignants chercheurs

Des postes sont dégelés, les demandes (maintient, gel et dégel) ont été acceptées. Un poste en mathématiques a été redéployé en informatique pour la rentrée 2022.

Julien BERNARD remarque que la perte de PAST sera conséquente sur les enseignements car même si un MCF est recruté, le travail effectué n'est pas le même.

Pierre JOUBERT rappelle que 3 postes de BIATSS sont gelés, 2 postes de PAST également et que des propositions de transformations en EVA sont en cours.

Julien BERNARD s'interroge sur la pérennisation de la formation LP CDAM si une solution n'est pas trouvée

Vague 2

2 postes de MCF sont demandés, l'un en CNU 67/68 suite à une promotion en PR, l'autre en CNU 61 suite à une démission.

Les postes de BIATSS en soutien à la recherche seront étudiés par la gouvernance après remontée des demandes par les unités de recherche.

5 – Informations générales

Etudes

Matthieu LE BAILLY fait un point sur les inscrits au 26/09/2021

2527 étudiants sont inscrits. Néanmoins, il reste à inscrire les CPGE (V. Hugo, J. Haag et L. Pergaud), et les doctorants UBFC.

Le nombre d'étudiants devrait être constant par rapport aux 2 années précédentes.

295 étudiants sont inscrits en L1 SVT dont 13 en 1^{ère} année du parcours aménagé.

301 étudiants sont inscrits en L1 SFA dont 61 en 1^{ère} année du parcours aménagé.

On remarque une forte baisse des inscrits dans les parcours aménagés (-18 en SVT et -39 en SFA) qui s'explique car il y a 2 étapes identifiées en SFA et une seule en SVT.

Les effectifs des L2/L3 sont de 1000 étudiants répartis en 460 SV/ST et 540 SFA. Ils sont quasi identiques à 2020/2021.

Les inscrits des filières LAS à l'UFR ST représentent 38 % des inscriptions toutes composantes. Ceux des PASS, 46 %. Les étudiants des mineures PASS ST sont accueillis tous les vendredis après-midi dans nos locaux ce qui augmente la contrainte de nos amphithéâtres même si c'est un choix pédagogique des équipes.

La réforme des formations santé a permis le maintien des moyens alloués l'année dernière avec l'octroi d'un poste d'ATER supplémentaire en biochimie.

Laurence ALAOUI-SOSSE pose la question de la réussite des étudiants.

Matthieu LE BAILLY précise que ce chiffre sera diffusé à la prochaine réunion de la commission des études.

Présentation du calendrier HCERES

27 octobre - 3 novembre 2021 : Diffusion des documents pour la vague C.

5 novembre 2021 : Réunion de lancement à Paris.

15 novembre -15 décembre 2021 : Réunions sur site.

15 juin 2022 : Rendu de l'autoévaluation (**par mention** et non plus globale comme pour la vague B).

Février - mars 2023 : Date de dépôt des projets (nouvelles cartes de formations).

Mai - juin 2023 : Retour de l'HCERES sur les projets.

Attention, toutes ces dates correspondent aux dates de dépôts par l'UFC. Il faut donc prévoir des rendus anticipés.

A ce jour, nous sommes en attente de la lettre de cadrage de l'université sur les points relatifs à l'APC, insertion pro, enjeux sociétaux...)

Michael GUITTAUT demande la date des remontées à l'UFC.

Matthieu le Bailly précise qu'elle n'est pas connue à ce jour mais qu'il faudra veiller au rétro-planning ainsi qu'à la date de dépôt des projets.

La future carte des formations doit être effective pour la rentrée 2024.

Questions diverses

Michael GUITTAUT demande s'il est possible d'avoir une information plus précise sur le nombre d'étudiants inscrits dans les parcours au moment des inscriptions administratives pour organiser les EDT et déterminer le nombre de groupes TP et TD nécessaires.

Matthieu LE BAILLY précise que cela peut se faire en identifiant les parcours via la création de codes étapes différents.

Cette demande sera remontée à la scolarité pour une mise en place à la rentrée 2022/2023.

6 – appels à projets

Cécile BERRIET fait le point sur la mise en œuvre des 3 appels à projets financés :

- 1- Equipement pédagogique numérique : 86 972 € au total financé à 50 % par la région BFC, 25 % par l'UFC et 25 % par l'UFR ST. Il concerne la visio de l'amphi A – le TBi de la salle DMGM – la visio de la salle DSV et 2 TBi dans les salles d'anglais
- 2- Apprentissage équipement numérique : 133 210 € de coût global financés à 62% par les OPCO et la région BFC, 38 % par l'UFR ST (dont M3G, info, CE, etc.). Néanmoins le financement via les OPCO est remis en question car les versements prévus à la région ne sont pas effectifs. Le reste à charge pour l'UFR sera plus important. Sont concernés les équipements de 6 salles ST et d'une salle de TP master info et l'acquisition d'un granulomètre M3G.
- 3- Vie étudiante : 28 272 € en totalité financés à 80% par la région BFC et 20 % par l'UFR ST. Sont concernés le renouvellement du WIFI en Propédeutique et la mise en place de tiers lieux pour les étudiants. La salle occupée actuellement par la BU sera aménagée par la suite. Une étude est en cours pour l'aménagement des alcôves du 1^{er} étage du hall de Propédeutique.

Appels à projets actuels :

- 1- Hybridation : le SUP FC est sollicité pour son expertise. Il ne s'agit pas de passer à l'enseignement en distanciel mais de s'inspirer de ce qui a été fait pendant le confinement pour évoluer dans les pédagogies. Des enseignants volontaires sont recherchés pour une phase de tests 2021/2022.
- 2- Apprentissage : ouverture de formations à l'apprentissage en 2021/2022 : LP QSE et master QUEST. Sur les 21 parcours de masters, 7 sont ouverts à l'apprentissage et au contrat de professionnalisation (CP), 7 uniquement au CP, 5 devraient demander prochainement l'ouverture à l'apprentissage.
A ce jour il existe des procédures simplifiées qui permettent aux formations en CP de passer en apprentissage plus facilement.
- 3- Certification en langue (décret licence) : établissement d'un cahier des charges transmis à la CFVU.

Catherine PELLET demande la création d'un poste de technicien audiovisuel pour épauler le service informatique.

Pierre JOUBERT précise que cette demande a été faite mais qu'elle a reçu un avis défavorable à la création lors de la campagne emplois 2022.

Cécile BERRIET ajoute que des moyens de communication seront mis en place pour assurer un usage du matériel en semi-autonomie.

7 – Bâtiments

Cédric BURON fait le point dans un premier temps sur les bâtiments puis sur les travaux de réhabilitation (GBM et Plan de relance) :

Le **bilan sur l'ouverture des locaux** de 7h45 à 17h est positif et sera reconduit pour l'année universitaire 2021/2022 sous réserve de l'aval du FSD.

Contrôle d'accès : 160 points sont sous contrôle UFR ST. Néanmoins le matériel souffre car les portes ne sont pas faites pour cela. Les usagers et collègues les forcent régulièrement. Le coût des réparations est estimé à 1 000 € environ depuis la rentrée. Un agent technique est mobilisé chaque jour pour leur remise en état.

Sécurisation du bâtiment B suite aux derniers incidents

Pierre JOUBERT rappelle la série de vols à l'UFR ST les soirs et week-end.

Julien BERNARD regrette la localisation d'une ZRR « au milieu » du département informatique ce qui bloque la libre circulation des étudiants.

A l'inverse, Michael GUITTAUT apprécie que les locaux soient sous contrôle ce qui évite les vols et protège le matériel.

Pierre JOUBERT précise que le directeur est responsable pénalement. Ces contraintes sont connues néanmoins il a un devoir de protection des biens et des personnes. Il rappelle qu'un gardien a été agressé sur le campus depuis la rentrée. La présence des gens du voyage cet été a rappelé la nécessité de protéger l'accès des locaux. La réserve de produits chimiques oblige également à cette sécurisation.

Des renforts pour protéger l'accès des sous-sols ont été réalisés par l'équipe technique. Les portes des appartements des agents logés seront remplacées pour assurer une meilleure sécurisation des appartements.

Aménagement d'un parking de service

Le parking situé vers le laboratoire Chrono-Environnement sera sécurisé afin de protéger la flotte de véhicules de service et d'éviter un stationnement anarchique sur la voie pompier. Un grillage et une barrière seront installés début 2022. Le financement est assuré par le laboratoire Chrono-Environnement et l'UFR ST.

Gestion des bâtiments de Temis Sciences et du DMA

DMA : Les rénovations sont financées par l'UFR ST et par le DMA.

TEMIS : La gestion du bâtiment Temis Sciences est assurée par l'UFR ST et le laboratoire FEMTO-ST. De nombreuses malfaçons à la construction ne sont toujours pas résolues.

Utilisation des "tickets" de l'ENT et délais d'intervention

La procédure mise en place fonctionne. Une priorisation des demandes est faite ce qui peut entraîner un certain délai pour celles qui sont moins urgentes. Cette procédure permet de mesurer la quantité de travail demandée au service technique.

Système de vidéo-projection dans les amphis

Sonorisation : les accus de tous les micros ont été changés. Une notice d'utilisation sera diffusée prochainement. Les problématiques de l'amphi B sont en cours de résolution car elles demandent l'installation d'un échafaudage pour les traiter. Celle de l'amphi Croisot sont également en cours de diagnostic.

Des nouveaux vidéoprojecteurs seront installés dans au moins 2 amphis. Coût estimé : 15 000 € par amphi. Le système filaire ou wifi protégé est à l'étude. Un prochain rdv est fixé avec la société IRELEM.

Julien BERNARD suggère la mise à disposition d'un vidéoprojecteur à l'accueil pour pallier les dysfonctionnements.

Les 4 amphis de propédeutique seront équipés, en fonction des finances de l'UFR dans les 2 ans à venir.

8- Travaux de réhabilitation (GBM et Plan de relance)

Poursuite de la présentation de Cédric BURON :

Chauffage

Réhabilitation du réseau et reprise de la sous station située sous le bâtiment Métrologie B. Les travaux ont débuté tardivement et devraient durer 15 jours à 3 semaines. Les bâtiments impactés sont B, E et G. Propédeutique n'est pas concerné.

En cas de grand retard une procédure de secours est prévue avec la pause d'une chaudière mobile.

Il est rappelé également que la mise en route du chauffage est une prérogative de la/du DGS de l'UFC.

Rénovation énergétique

Elle concerne les bâtiments A, B et C. Les travaux débuteront mi 2022 et devraient être terminés fin 2023. Il s'agit d'une rénovation par l'extérieur de type sarcophage, mais les salles et bureaux seront impactés puisque les fenêtres et les radiateurs seront changés.

La commission bâtiments se réunira prochainement pour identifier les problématiques liées aux EDT et aux salles de cours. (ex. utilisation des salles de TP pour d'autres cours, enseignements en distanciel provisoire, etc.) Il sera nécessaire de libérer ponctuellement les bureaux mais également de prévoir le déménagement de machines spécifiques installées dans les laboratoires, les salles recevant les serveurs informatiques, etc.

La rénovation débutera par le bâtiment B qui concerne l'ensemble des formations puisque 80 % des salles TD et 50 % des salles de TP y sont installées. Il n'y a aucun plan de replis prévu dans des locaux provisoires.

Un désamiantage des cages d'escaliers est également prévu.

Les informations sur les travaux seront insérées régulièrement dans la lettre d'information « Univers ST »

Chesinum (centre d'hébergement sécurisé de l'infrastructure numérique)

L'annexe du bâtiment G actuellement désaffectée sera rasée et reconstruite. Elle hébergera l'ensemble des serveurs et baies informatiques de la DSIN.

Phasage des travaux et accessibilité à l'UFR ST

- 1- Fabrika et serres du jardin botanique : les serres seront implantées sur le parking de la fabrika. Le jardin botanique s'étendra de la route de Gray à l'avenue de l'Observatoire.
- 2- Une zone de terrasse est prévue entre les bâtiments météorologie et propédeutique avec l'aménagement d'un amphi vert extérieur.
- 3- Le parking devant le bâtiment météorologie sera fortement impacté par les zones des futurs chantiers (stockage matériaux, base vie, etc.) Le passage des bus devrait être maintenu. Une réserve de 40 places de parking pour les personnels sera installée vers la chaufferie bois.

Florian WIEDENKELLER demande où les étudiants pourront se garer.

Matthieu LE BAILLY propose que le BDE ST soit associé aux réflexions sur les moyens de déplacement des étudiants.

Pierre JOUBERT précise que des efforts devront être fait pour utiliser d'autres moyens de transport. Un local à vélo sécurisé sera créé. Une cartographie des modes de déplacement des étudiants pourrait être réalisée par le BDE ST.

Julien BERNARD remarque que la borne qui sert à bloquer l'accès de la route vers la fabrika est constamment baissée. Cédric BURON précise qu'elle sera prochainement remise en service et sous gestion UFR ST.

Il est suggéré de tracer des emplacements de parking vers les bâtiment E, F et G et à l'arrière de propédeutique pour structurer ces espaces.

Il est rappelé que ce n'est pas l'UFR ST qui pilote ces travaux.

La commission bâtiment de l'UFR ST qui se réunira prochainement doit être un espace de parole et d'idées pour traverser cette période de travaux dans les meilleures conditions possibles.

9– Questions diverses

Marjolène JATTEAU remarque que la journée « bienvenue aux étudiants » prévue le 16 septembre dernier n'a pas été libérée pour tous les étudiants, notamment ceux de 1^{ère} année de licence.

Matthieu le Bailly précise qu'il a demandé à ce qu'au moins une ½ journée soit libérée de jour là mais que toutes les formations ne l'ont pas fait.

Les enseignants ajoutent que la date est connue après l'élaboration des EDT et que la gestion des nombreux groupes en L1 ne permet pas de réduire les EDT.

Il est suggéré de déplacer cette journée en janvier. La question sera évoquée à la prochaine CFVU pour l'année prochaine.

Prochain conseil

Le prochain conseil aura lieu en avril 2022, avec à l'ordre du jour les points suivants :

- Campagne d'emplois 2023
- Information sur exécution budgétaire 2021
- Informations générales

Pierre Joubert propose la tenue d'un conseil intermédiaire en janvier/février 2022 avec pour ordre du jour : travaux Campus-Bouloie-Temis

Pierre JOUBERT remercie les participants pour leur présence.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 30.

La secrétaire de séance



Françoise BICHET

Le Directeur



Pierre JOUBERT